



---

## **DELIBERATION N° 122/2022/CACL**

DE LA SEANCE PLENIERE DU VENDREDI 08 JUILLET 2022 A 09H00  
AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

---

### **PORTANT REMPLACEMENT DE MONSIEUR JEAN-VICTOR CASTOR, CONSEILLER COMMUNAUTAIRE DEMISSIONNAIRE A LA CACL**

Nombre de Conseillers en exercice : 48  
Nombre de Conseillers Présents : 27  
Nombre de Procuration : 7  
Date de convocation : 30 Juin 2022

Nombre de suffrages exprimés : 34  
Vote : 34  
Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 0

**L'an deux mille vingt-deux, le vendredi huit juillet à neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), se sont réunis en présentiel et en téléconférence pour la tenue d'une séance plénière au siège social de la CACL, sous la présidence de Monsieur Serge SMOCK.**

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Monique AZER — Julner BELIZAIRE — Louis Mike CALUMEY - Daniel CASTOR - Kenny CHEN-TUNG – Albanie CIPPE – Xavier CLERVAUX (Visio) – Liser CLIFFORD - DAOUDI Yahya (Visio) – Corine DIMANCHE – Thierry ELIBOX – Serge FELIX - Nestor GOVINDIN (Visio) – Sandrine JACQUES - LECANTE Patrick – Yolande MILZINK-CINCINAT - Claude PLENET – Stéphanie PREVOT-BOULARD – Axel RINO (Visio) – Anne-Michèle ROBINSON – Magali ROBO CASSILDE - Corinne SIGER (Visio) – Rolande SILEBER – Serge SMOCK – Eliodore TORVIC - Sandra TROCHIMARA – Patricia VICTOR

**ÉTAIENT ABSENTS REPRESENTES :** Gilles ADELSON donne à procuration à Monique AZER – Jean Philippe CHAMBRIER donne procuration à Daniel CASTOR – Claire CHINON donne procuration à SILEBER Rolande – Teed GASPARD donne procuration à Liser CLIFFORD – Elaine JEAN donne procuration à Kenny CHUNG TENG – Roland LOE-MIE donne procuration à Magali ROBO-CASSILDE – Hélène SERVIUS donne procuration à Thierry ELIBOX –

#### **ÉTAIENT ABSENTS :**

Serge BAFAU – Pascal BRIQUET - Seedna DELAR - Eugène EPAILLY – Christian FAUBERT Farah KHAN-GRISSET - Chester LEONCE - LY Phong - –Mickaël MANCEE – Tineffa NAISSO Hélène PAUL - Marie-Laure PHINERA HORTH – Dominique BERTONI

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Anne-Michèle ROBINSON

Accusé de réception en préfecture  
973-249730045-20220708-122-AP-2022-DE  
Date de télétransmission : 15/07/2022  
Date de réception préfecture : 16/07/2022

**Vu** l'article le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la Loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

**Vu** la délibération N° 117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

**Vu** l'avis favorable du Bureau en date du 06 juillet 2022 ;

**Vu** le **Rapport N° 122/2022/CACL** relatif au remplacement de Monsieur Jean-Victor CASTOR, conseiller communautaire démissionnaire à la CACL.

**Considérant** que par un courrier en date du 20 avril 2022, Monsieur Jean-Victor CASTOR a fait part de sa démission de son mandat de conseiller communautaire au sein de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral ;

**Considérant** que conformément aux dispositions de l'article L273-10 du code électoral modifié par la Loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes c'est le candidat de même sexe élu conseiller municipal suivant sur la liste qui doit remplacer le conseiller communautaire démissionnaire ;

**Considérant** qu'il s'agit de Monsieur Michel DUBOILLÉ ;

**Entendu** l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

### **DECIDE**

Accusé de réception en préfecture  
973-249730045-20220708-122-AP-2022-DE  
Date de télétransmission : 15/07/2022  
Date de réception préfecture : 16/07/2022

#### **ARTICLE 1<sup>ER</sup>**

De prendre acte du présent **Rapport N° 122/2022/CACL** portant remplacement de Monsieur Jean-Victor CASTOR, Conseiller communautaire démissionnaire à la CACL.

#### **ARTICLE 2**

De prendre acte de la démission de Monsieur Jean-Victor CASTOR de son mandat de conseiller communautaire et de son remplacement par Monsieur Michel DUBOILLÉ.

### ARTICLE 3

De désigner Monsieur Michel DUBOILLÉ pour siéger au Conseil communautaire de la CACL.

### ARTICLE 4

D'autoriser le Président à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la démarche de cette opération, et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

*Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cayenne sis 7 Rue Victor Schoelcher – 97300 Cayenne dans un délai de deux mois suivant sa publication ou son affichage.*

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,  
Le vendredi 29 avril 2022

**POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME**

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

The image shows a circular official stamp in blue ink. The outer ring of the stamp contains the text "ETABLISSEMENT PUBLIC INTERCOMMUNAL" at the top and "AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL" at the bottom, separated by two small stars. In the center of the stamp, the acronym "C.A.C.L." is printed. A blue ink signature, which appears to be "Serge SMOCK", is written across the stamp and extends to the right.

Serge SMOCK

Accusé de réception en préfecture  
973-249730045-20220708-122-AP-2022-DE  
Date de télétransmission : 15/07/2022  
Date de réception préfecture : 16/07/2022